



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002081

Dénomination nationale : Activités juridiques

Spécialité : Métiers du notariat

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Métiers du notariat » a pour objectif de former des collaborateurs de notaire. Elle a été ouverte en 2003 en partenariat avec le Conseil régional des notaires de Basse-Normandie. Elle s'adresse aux diplômés de filières juridiques, L2 de droit, L2 « AES », DUT et BTS et accessible par la formation continue et la formation initiale. En s'adressant aux étudiants de L2, elle s'articule bien avec l'offre générale de l'établissement, mais aucun dispositif préparant à l'intégration dans la licence professionnelle, n'est mis en œuvre.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	20
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	88 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	27 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) Enquête interne 2006-2008	60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le suivi de l'insertion professionnelle n'est pas optimal ; il conviendrait donc de disposer de chiffres permettant d'anticiper sur le potentiel d'embauche des futurs diplômés de la licence professionnelle. A cette insertion professionnelle insuffisante (53 % en 2008), est associée une augmentation de la poursuite d'études correspondant à 40 % des étudiants diplômés. Dans la mesure où les effectifs sont en baisse, il conviendrait de renforcer l'interaction avec le monde professionnel pour mettre en œuvre les conditions d'accès à l'emploi. De nombreux intervenants participent à la formation, plus particulièrement au niveau des enseignements comme le souligne la participation de professionnels originaires de la Sarthe ou de la Mayenne.

- Point fort :

- L'origine diversifiée des étudiants (en particulier L2).



- Points faibles :
 - La faible implication des intervenants professionnels.
 - Des poursuites d'études en augmentation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'établissement doit veiller à développer le partenariat sous toutes ses formes avec le monde professionnel. Il est souhaitable de le faire participer davantage aux enseignements mais également, de l'impliquer au niveau de l'équipe pédagogique et du pilotage de la formation. Il est nécessaire de mettre en place un conseil de perfectionnement chargé d'une mission de prospective. Cette structure dans une composition diversifiée (enseignants, professionnels, étudiants) pourrait être un espace d'échanges pour réfléchir sur les adaptations du contenu pédagogique de la licence professionnelle par rapport aux attentes du monde professionnel. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés doit faire l'objet d'une lecture attentive.